



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

**N°2023-018**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 11 avril 2023**

Date de convocation : 04/04/2023

Date d'affichage : 04/04/2023

---

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8

Procurations : 0

L'an deux mil vingt-trois le mardi 11 avril à 20h05 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

**Étaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT (s'est retirée à 20h49), Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL (arrivé à 20h47), Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 20h58).

**Étaient absentes excusées** : Madame Véronique BOISARD, Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Bernard THIREAU a été élu secrétaire de séance.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Rapporteur : Florence CHASSÉ

**Présentation de la décision**

Suite à la réception des différentes demandes de subventions par les associations et après avis de la commission vie associative et commission finances, il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes :

Structure	Proposition de la commission
Association Les amis de l'Oudon	1000,00 €
Association Etoile Sportive Beaulieu	500,00 €
Association Parents d'Élèves Beaulieu sur Oudon	500,00 €
Association Familles Rurales Montjean / Beaulieu	1000,00 €
Association ADMR Méral	1070,00 €
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement	100,00 €
Association Alli'Age (St Joseph Le Pertre)	100,00 €

Association Française des Scléroses en plaques	50,00 €
Association Française contre les Myopathies - Coordination de la Mayenne	70,00 €
Association Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)	50,00 €
Association APF France Handicap Délégation de la Mayenne	50,00 €
Association départementale des infirmes moteurs cérébraux de la Mayenne	50,00 €
Association Prévention Routière 53	50,00 €
Centre de Formation Chambre de métiers et de l'artisanat	50,00 €
Association des donateurs de Sang Quelaines	100,00 €
Association Pass'Port école	72,00 €
Association La Main Tendue	50,00 €
Association Ligue Contre le Cancer	50,00 €
Association Société Protectrice des animaux (SPA)	217,60 €
Association Alliance des Beaulieu de France	183,05 €
Association POLLENIZ	183,55 €
	5496,20 €

A noter que lors des votes, Monsieur Anthony ROULLIER s'est retiré des votes pour l'AFM, Monsieur Pascal LIVENAIS pour l'association « les Amis de l'Oudon » et Monsieur Bernard THIREAU pour l'association Familles Rurales Montjean/Beaulieu.

Après débat sur les différentes solutions envisagées, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de valider ces montants de subventions aux associations.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 8 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 11 avril 2023.

Le Maire, Anthony ROULLIER


